

Dimanche 26 avril 2026 – 5^{ème} dimanche de Pâques – année A

Première lecture : Actes des Apôtres 6, 1-7

Psaume 32 (33)

Deuxième lecture : 1 Pierre 2, 4-9

Évangile : Jean 14, 1-12

Homélie

Le livre des Actes des Apôtres (première lecture) fait état d'un besoin nouveau, qui apparaît dès le premier siècle dans la première communauté chrétienne de Jérusalem. Ce besoin, c'est que soit assuré le service des tables par des personnes spécialement désignées, en particulier pour une plus grande attention aux plus pauvres. De sorte que les apôtres, chargés avant tout, par le Christ, de prêcher l'Évangile, ne soient pas obligés de délaisser leur mission première. Une réunion de tous les disciples est alors convoquée par les douze, dans laquelle il va être décidé de créer un nouveau ministère, celui des diacres. Dès le début de l'Église, la communauté se montre donc inventive. Le Seigneur lui fait confiance pour discerner les besoins de la mission et s'organiser, et même imposer les mains, c'est-à-dire invoquer solennellement l'Esprit Saint au nom de Jésus Christ, pour montrer qu'à travers un choix humain, c'est le Seigneur qui appelle.

Aujourd'hui, les assemblées diocésaines, et aussi paroissiales, ont cette vocation de proposer l'élaboration de moyens ou d'adaptations pour que l'Église remplisse sa mission : témoigner fidèlement de la Bonne Nouvelle. Un problème ressurgit parfois : la querelle plus ou moins latente entre les anciens et les modernes... Les uns qualifiant les autres de progressistes, et les autres qualifiant les uns de conservateurs... Ce n'est pas nouveau ! Mais le Seigneur demande, nous demande, de prendre toujours de la hauteur par rapport aux catégories humaines, afin que ce que nous créons dans l'Église soit finalisé non sur des intérêts humains ou sur des opinions, mais sur l'impératif d'annoncer largement la Bonne Nouvelle. Si nous nous recentrons sur le Christ, il est aisé de voir ce qu'il ne faut pas changer et ce qui est amené à se transformer. Le concile Vatican II avait travaillé dans cet esprit. Ainsi, par exemple, on ne peut pas modifier le contenu du Credo. Mais on peut, et même on doit, être inventif dans l'expression de la foi : certains gestes liturgiques, pédagogie de la catéchèse, charité surtout, etc.

L'essentiel, à ne jamais oublier, est rappelé dans le discours de Jésus aux disciples au chapitre 14 de l'évangile de Jean (évangile de ce dimanche) : « Dans la maison de mon Père, il y a de nombreuses demeures ». Être chrétien, ce n'est pas appartenir à un courant idéologique, ce n'est pas imposer aux autres sa sensibilité personnelle. On peut être baptisé quel que soit le chemin individuel qui a conduit à s'attacher au Christ. Quelles que soient les joies et les peines d'une existence. Car même si nous exprimons que nous adhérons au Christ, c'est, dans la foi, toujours le Christ qui prend l'initiative d'appeler des disciples. Celles et ceux qui accompagnent les catéchumènes savent bien cela et s'étonnent, positivement, de la variété des cheminements de foi.

Une des questions qu'il nous faut peut-être travailler, surtout aujourd'hui où le monde bouge : avons-nous assez conscience de cette diversité de chemins pour proposer la foi à tous ? Sommes-nous suffisamment pragmatiques pour que les activités proposées soient accessibles à tous ? Utilisons-nous les bons mots, le bon langage, pour nous adresser à nos contemporains, aux plus jeunes en particulier ? Sommes-nous assez attentifs à ce que vivent nos contemporains au quotidien ? De telles questions doivent en permanence demeurer ouvertes, cela fait partie de notre responsabilité dans l'annonce de l'Évangile.

Que l'Esprit Saint nous soutienne dans nos missions ecclésiales. Qu'il nous aide à discerner ce que nous devons faire, et à décider en Église, avec bienveillance et humilité.

P. Hugues GUINOT